



FICHE PROJET  
Elaborée par J.C RENAUD  
Septembre 1998



Direction  
Départementale  
de l'Équipement  

---

Morbihan

## UN ITINERAIRE CYCLABLE ENTRE GAVRES ET QUIBERON

### OBJECTIF

Assurer le lien entre ces deux localités distantes de quelques 35 kms. Le S.I.V.U. Grand Site Gâvres-Quiberon veut se doter d'une infrastructure à la fois alternative à la circulation routière tout en permettant la découverte du milieu dunaire et répondant à un besoin pressant d'usagers de plus en plus nombreux.

### CARACTERISTIQUES GENERALES VOULUES POUR LA MISE EN PLACE DE L'ITINERAIRE CYCLABLE

- 1 - Cet itinéraire doit être le plus possible en site propre en utilisant et privilégiant les assises existantes (déjà le plus souvent utilisées par les usagers) sur le massif dunaire ou en périphérie selon les contraintes d'accès ou de servitude.
- 2 - La continuité de l'itinéraire doit être assurée entre Gâvres et Quiberon, notamment au niveau du franchissement de la Rivière d'Etel selon deux possibilités : mise en place d'une navette maritime entre le Magouër et Etel et passage par Pont Lorois.
- 3 - L'itinéraire cyclable doit être connecté aux aires de stationnement d'accès aux plages et doivent être prévus dans ces parkings, des emplacements pour déposer les vélos en toute sécurité.
- 4 - Chacun des centres bourgs doit être relié à l'itinéraire principal ainsi que doivent être raccordés les terrains de camping, les villages vacances et toute autre structure d'hébergement touristique.
- 5 - Dans la perspective de développement d'un réseau cyclable littoral plus étendu, l'itinéraire du Grand Site du massif dunaire devra assurer les continuités d'itinéraire par rapport aux projets intercommunaux voisins du Pays de Lorient, du Pays d'Auray et, plus spécifiquement, de celui de la Communauté de Communes de la Côte des Mégalithes (Plouharnel - Carnac - La Trinité-sur-Mer).

- 6 - Un balisage et une signalétique appropriée et commune sera mise en place en vue d'assurer l'identification de l'itinéraire et sa sécurité.

La piste cyclable sera identifiée comme "**Itinéraire cyclable des dunes**" et "**Itinéraire cyclable de la Presqu'île de Quiberon**".

- 7 - Élément de découverte du territoire traversé, l'itinéraire cyclable sera ponctué de panneaux, bornes d'interprétation du site, et accompagné d'un topoguide.

## **LE PROJET**

### **1 - Recherche d'itinéraire**

La DDE/SPAT, pour le compte du S.I.V.U., a procédé à l'élaboration d'un itinéraire possible reliant Gâvres à Quiberon en tenant compte :

- des aspirations et de la connaissance des assises par les élus de chacune des communes traversées,
- des usages déjà existants,
- de certaines contraintes de site,
- de projets existants réalisés par le Conservatoire du Littoral, l'Office National des Forêts, le Conseil Général, la Communauté de Communes de la Côte des Mégalithes et de la Ville de Quiberon.

### **2 - Le parti pris de l'itinéraire**

Au départ de Gâvres :

Le point 0 correspond au débarcadère de Ban Gâvres pouvant assurer la liaison avec Port Louis grâce à la navette maritime. La piste longe la R.D. 158 le long de la Petite Mer. Un aménagement en site propre avec glissières bois de protection peut être envisagé. Cela aurait l'avantage de résorber le stationnement de plus en plus anarchique et nombreux le long du cordon dunaire, soit une longueur de 6 km jusqu'au bâtiment du GERBAM.

Plouhinec

L'itinéraire contourne les étangs de Kervran - Kerzine en passant par les dit-villages pour rejoindre le parking de la plage du Magouëro, traversant en oblique puis tangentant le massif dunaire, il atteint le Magouër (possibilité de navette maritime) ou bifurque vers le nord pour traverser la Rivière à Pont Lorois et retour vers Etel.

Raccordements à l'itinéraire cyclable des Dunes

- Assurer une liaison depuis Plouhinec-centre soit vers Kerzine, soit vers le Gueldro,
- Assurer une liaison entre le camping municipal et Lannic Larmor, entre la zone d'hébergement de loisir de St-Cornély et Kervégan,
- Assurer une possibilité de liaison entre Kerbasquin via le camping municipal et le centre de Plouhinec.

## Etel - Erdeven

Pont Lorois - Etel se fera par Larmor avec la nécessité d'édifier une passerelle pour franchir la Rivière du Sach afin de longer le front de mer d'Etel et atteindre le parking de la Barre. Depuis celui-ci, l'itinéraire emprunte la voie des pompiers jusqu'au parking de la plage de Kerhillio. De là, possibilité d'utiliser la voie du camping municipal qui sera ultérieurement reculé pour aboutir au franchissement du ruisseau de Loperet et soit traverser les dunes de la plage de Ste Barbe, soit passer par le village vacances de Kerhillio pour rejoindre Ste Barbe.

### Raccordement à l'itinéraire cyclable des Dunes

Une liaison camping des Sept Saints vers Kerminihy et Kerouriec est possible en utilisant les circuits déjà balisés par la commune d'Erdeven tout comme la liaison entre le centre d'Erdeven et Kerhillio (cependant, il faudra prévoir des aménagements pour la sécurité).

## Plouharnel

La jonction en bordure de plage vers le Bégo est soumise aux contraintes d'une zone de tir aérien. Même s'il n'y a pas de tir pendant l'été, il y a toujours le risque de détériorer la piste.

La jonction par le village de Ste Barbe permet le raccordement avec le bourg de Plouharnel dans la perspective de lier l'itinéraire de la Côte des Mégalithes. Ste Barbe devient un noeud de croisement d'itinéraires. La traversée du domaine géré par l'O.N.F. permet d'atteindre Penthièvre.

## La Presqu'île de Quiberon

Le franchissement de l'isthme pose le problème de l'exigüité : une coordination entre le S.I.V.U., la commune, l'armée, la S.N.C.F., le Département est à prévoir.

L'itinéraire fait le tour de la presqu'île. Sur la Côte Sauvage, l'itinéraire cyclable, selon le projet du Conservatoire du Littoral, utilise des voies routières. En effet, la route de la corniche pourrait être désaffectée à la circulation routière à terme. Des alternatives existent pour les chemins ou les voies traversant la lande reliant les villages de Kervihan, Kerboulevin, Kerniscob et Kerné.

Ensuite, il joint l'itinéraire du front de mer de Quiberon jusqu'à Port Haliguen, rejoint St-Julien puis St-Pierre.

Deux transversales sont assurées, reliant la côte Sauvage et la Baie :

L'une au niveau de St-Julien et son giratoire vers le parking des îles (un aménagement cyclable est à prévoir autour du giratoire), l'autre à St-Pierre pour rejoindre Portivy.

### **3 - Le traitement de l'itinéraire**

#### *- De Gâvres au bâtiment du GERBAM*

- De l'embarcadère de Ban Gâvres (liaison possible avec Port Louis) à l'entrée de l'agglomération, l'itinéraire s'inscrit en milieu urbain avec balisage des rues réservées plus spécifiquement à la circulation cycliste, couloirs réservés ou aménagements appropriés au sol seront combinés.
- Au sortir de l'agglomération jusqu'au bâtiment du GERBAM, il faut prévoir un aménagement spécifique en bordure de R.D. 158, côté Petite Mer de Gâvres, traité soit en couche de matériaux stabilisés, soit en enrobé de couleur différenciée de la chaussée, soit en béton désactivé couleur sable sur une largeur d'environ 1,50m à 1,80m selon les endroits pour circulation à double sens. Une séparation physique par plots en bois doit être réalisée entre les deux types de circulation pour des objectifs de sécurité des cyclistes et pour empêcher le stationnement le long de la R.D. 158.

#### *- Le contournement nord des étangs de Kervran-Kerzine*

- De Kervran à Kerzine, l'itinéraire utilise la voie communale, balisage et rénovation de la chaussée sont nécessaires.
- A partir de Rohigo jusqu'à Gueldro-Hillio, le chemin empierré utilisé est à rénover pour assurer une bonne surface de roulement.

#### *- Liaison Gueldro Hillio - Le Maguëro*

Elle correspond à l'axe Plouhinec-centre vers la plage du Maguëro.

Trois options peuvent être choisies :

- Utiliser la voie communale avec un balisage vélo. Elle a pour inconvénient de faire se cotoyer les véhicules de toute sorte et les vélos entraînant un problème de sécurité.
- Un itinéraire de contournement est possible par l'ouest utilisant une portion de chemin empierré à mettre en état de roulement cyclable et peut être prolongé en site propre à travers la dune jusqu'à l'entrée du parking. Il est sécurisant: un emplacement réservé n° 17 est prévu au P.O.S.
- Un itinéraire par l'est sur voie communale, vers Landréveau, Lannic, Larmor, Maguëro et le parking. La circulation est moindre mais l'itinéraire s'écarte à nouveau de sa vocation "piste cyclable des dunes".

Néanmoins, à ces trois options, il faut traiter la portion entre le centre de Plouhinec et Gueldro Hillio soit directement, soit par Kerzine.

#### *- De Maguëro à Kervégan*

Le tracé utilise un chemin existant dans la dune. Il faut prévoir un traitement de roulement en stabilisé sur une largeur de 2,50m. Actuellement, une levée de sable qui évite la pénétration de la dune interdit la jonction avec un chemin empierré qui rejoint Kervégan (nécessité d'en améliorer la surface de roulement). Il convient de favoriser la liaison directe qui a pour avantage de franchir un point haut, offrant un superbe panorama aux cyclo-randonneurs. Un inconvénient : la liaison traverse un site de regroupement d'oedionèmes (espèce d'oiseau protégé). Cependant, la continuité de la dune vers le Mât Fenoux reste libre de toute circulation.

#### *- De Kervégan à la cale du Magouër*

- Une portion de voie communale est utilisée avec un revêtement bicouche jusqu'à Motenno.
- Une portion de chemin empierré au revêtement à traiter pour améliorer le roulement rejoint le Magouër.
- La liaison utilise une voie communale secondaire du Magouër et atteint sur une centaine de mètres le sentier littoral.

#### *- Franchissement de la Rivière d'Etel*

- Entre le Magouër et Etel

Mise en place d'une embarcation assurant la navette entre les deux rives à l'instar de celle en service entre Séné et St-Armel (ci-joint en annexe la fiche descriptive).

- Par Pont Lorois

Il s'agit d'un itinéraire alternatif qui assure la découverte des villages de bord de rivière (Loquenin, Vieux Passage, Kervarlay) et atteint la R.D. 781. Un balisage et un traitement urbain sont nécessaires.

L'utilisation de la R.D. 781 nécessite des aménagements assurant la sécurité des cyclistes dans la traversée du Passage Neuf et de Pont Lorois.

#### *- La jonction avec Etel*

A Pont Lorois, sur la R.D. 781, l'itinéraire bifurque en direction de Larmor sur une voie communale (balisage à réaliser). A partir de Larmor, un chemin forestier sous pinède rejoint le Moulin de Bignac (revêtement de roulement à assurer) puis par une voie communale longeant la Rivière du Sach aboutissant à la R.D. 16 pour arriver à Etel.

*- Parcours dans Etel*

Un traitement urbain de la prise en compte de la circulation cyclable est à réaliser en direction du centre et du Port et en direction de la Barre d'Etel.

*- Du Port d'Etel à la Barre d'Etel*

L'itinéraire cyclable existe jusqu'au camping. Un tronçon est à aménager de la même façon sur l'emprise du parking. Une surlargeur est à réaliser en bordure de la voie d'accès au parking toujours pour des questions de sécurité.

*- De la Barre d'Etel à la Roche Sèche*

La liaison est déjà réalisée. Balisage et reprise de la couche de roulement actuellement en stabilisé est à entreprendre.

*- De la Roche Sèche à Kerhillio*

- L'itinéraire emprunte la voie communale jusqu'au parking de Kerhillio. Pour des questions de sécurité, deux partis peuvent être pris : Etablir une surlargeur de 2m à 2,50m en bordure de la voie communale et la séparer de celle-ci par des plots en bois, avec revêtement en stabilisé ou enrobé de couleur sable ou en béton désactivé, ou bien utiliser la voie communale en interdisant, entre Kerouriec et Kerhillio, la circulation de tout véhicule.
- Réaménagement du parking de Kerhillio pour prendre en compte la circulation et le stationnement cycliste
- L'opportunité du recul du trait de côte du camping municipal laisse disponible une portion de voie goudronnée qui aboutit à un chemin tracé dans le sable.

*- De Kerhillio au Bégo*

- Un premier tronçon est entièrement à réaliser dans la dune sur une largeur de 2,50m soit, selon la solution générale adoptée, en stabilisé, en enrobé couleur sable ou en béton désactivé.
- Celui-ci, sur Plouharnel, rejoint un chemin empierré voire en béton et contourne l'observatoire du Bégo. Des travaux de revêtement et de remise en état sont à entreprendre.

*- De l'observatoire du Bégo à la concession de l'ETAS*

L'itinéraire serpente sur des portions de chemins goudronnés servant d'accès à des parkings. Des travaux de réfection sont nécessaires.

*- A travers les dunes domaniales de Quiberon jusqu'à Penthièvre*

Des travaux seront mis en oeuvre selon les mêmes modalités que précédemment, soit une largeur de 2,50 m avec revêtement en stabilisé, enrobé de couleur sable ou béton désactivé.

*- La traversée de Penthièvre*

Traitement urbain en front de mer.

*- Franchissement de l'isthme*

- De Penthièvre à l'entrée du Fort.  
Un aménagement établi de manière sécuritaire est à réaliser en bordure de la R.D. 768.
- Une portion le long de la voie ferrée.

Du fait de l'étroitesse de cette partie de l'isthme, une solution perçue consiste à utiliser l'assise du domaine SNCF-RFF sur environ 100m pour ensuite bifurquer sur la dune, domaine militaire puis communal. Travaux d'aménagement à réaliser.

*- La traversée de Portivy*

Un traitement et un balisage urbain sont à envisager.

*- La Côte Sauvage*

- A partir du Foso, utilisation possible de la voie communale désaffectée à la circulation automobile après recul de celle-ci jusqu'à Port-Blanc et la zone d'activité de Kergroix.
- De Port Blanc un chemin sur la falaise sera réalisé en stabilisé rejoignant Port Rhu.
- Elle utilise ensuite la voie communale désaffectée à la circulation automobile jusqu'à l'embranchement avec la R.D. 186
- De Port Goulom au Vivier

Deux itinéraires : le long de la R.D. 186, réaliser une bande cyclable de 2,50m parallèle, selon les mesures de sécurité à savoir, séparée par des plots de bois et selon les matériaux préconisés, et en arrière, en reliant les hameaux et villages de Kervihan, Kerboulevin, Kerniscob, Kerné sur voie communale avec balisage, puis à travers des chemins dits de diligence jusqu'au Vivier. Assurer la réalisation d'un revêtement de roulement.

*- Du Vivier à Port Haliguen par le front de mer et Conguel*

L'itinéraire se raccroche au projet cyclable de Quiberon.

*- De Port Haliguen à St-Julien*

L'itinéraire emprunte alternativement espace urbanisé et espace naturel au niveau de Castéro. Des travaux avec balisage et traitement urbain de voies cyclables sont à réaliser selon les mêmes modalités préconisées précédemment.

*- De St-Julien à St-Pierre-Quiberon via le Rohu*

L'itinéraire passe par la voie communale en bordure de la Baie jusqu'au Rohu puis relie Kerbourgnec, le Port d'Orange et St-Pierre. Un balisage et un traitement urbain sont à prévoir.

*- Le bouclage avec Portivy*

Le franchissement de la R.D. 768 se fait au niveau des feux qu'un aménagement urbain de ce secteur doit prévoir.

L'itinéraire suit la voie communale en direction de Portivy, bifurque par le chemin empierré du Moulin pour rattraper le chemin parallèle à la voie ferrée jusqu'à Kerostin. Balisage et traitement urbain jusqu'à Portivy puis aménagement en revêtement préconisé précédemment sur les chemins. Le bouclage est assuré.

*- Liaison transversale de la Côte Sauvage vers la Baie*

Elle utilise des chemins à aménager auprès de la station d'épuration, traverse Kerné, rejoint Kernevest, utilise des assises de chemins à aménager à proximité du parking des îles, franchit le giratoire de St-Julien où l'aménagement cyclable est pris en compte et se branche sur la voie communale des campings.

*- La liaison Erdeven - itinéraire cyclable des dunes*

Elle est assurée par le sentier le l'Océan qui est à réaménager selon les mêmes caractéristiques.

*- La liaison avec Plouharnel et Ste-Barbe*

Elle assure la connection avec l'itinéraire La Trinité - Carnac - Plouharnel.

A partir du chemin des écoles en Plouharnel, l'itinéraire urbain relie Glévenay par la voie communale puis Ste-Barbe par un chemin à aménager puis Kéravel en Erdeven et Kerhillio. Depuis Ste-Barbe, un chemin à aménager rejoint l'itinéraire cyclable des dunes à l'observatoire du Bégo.

## **LES PARTENAIRES**

Gâvres :	S.I.V.U., Conseil Général, Armée
Plouhinec :	S.I.V.U., Armée, Conseil Général, Conservatoire du Littoral
Franchissement de la Rivière :	S.I.V.U., Conseil Général
Etel, Erdeven :	S.I.V.U., Conseil Général
Plouharnel :	S.I.V.U., Conseil Général, O.N.F., Armée
Presqu'île de Quiberon :	S.I.V.U., Conseil Général, Conservatoire du Littoral, Armée, S.N.C.F.

## **LE MAITRE D'OEUVRE COORDINATEUR**

La subdivision de l'Equipement d'Auray et les services techniques de la D.D.E., par la connaissance du territoire et son savoir-faire en la matière (programme cyclable de Belle-Ile) se propose de réaliser A.P.S. et A.P.D. en fonction des caractéristiques générales définies ci-avant.

## **L'ESTIMATION FINANCIERE DE L'AVANT PROJET**



Direction  
Départementale  
de l'Équipement

Morbihan

Subdivision  
d'AURAY

AURAY, le 22 Septembre 1998

## OPERATION GRAND SITE GAVRES - QUIBERON

### PLAN - ACTION - VELO

- Double objectif

- ⇒ Favoriser un mode de déplacement à privilégier car non-polluant,
- ⇒ Permettre la découverte du site dunaire.

- Le Déplacement à vélo :

- ⇒ Au niveau national : 20 millions de vélos dont 1/3 V.T.T., mais, au niveau européen, la France est encore très en retrait par rapport aux voisins Anglais, Allemands, Néerlandais.
- ⇒ Au niveau local : pas de continuité assurée le long du littoral Morbihannais.
- ⇒ Pourquoi ?

par manque d'initiatives - c'est un constat,  
par manque d'infrastructures adaptées - c'est une certitude.

Le besoin existe vraiment ; non seulement par l'engouement pour le 2 roues, mais aussi par la surfréquentation des automobiles sur les routes en été et la cohabitation difficile, voire impossible (sur la presqu'île par exemple), entre l'auto et le vélo.

- ⇒ Comment ?

- par des pistes affectées en priorité aux 2 roues,
- par des caractéristiques techniques aptes à recevoir tous les types de 2 roues non-motorisés,
- par une bonne information, à la fois du cheminement et de la qualité de la ou des liaisons.

Les écueils à éviter sont en effet :

- la sécurité insuffisante par manque d'infrastructures,
- le manque d'informations sur les circuits,
- le manque de balisage,
- le manque de points d'acheminement et de garages,
- le manque de locations suffisantes.

⇒ La bonne fréquentation sera le reflet de l'absence de ces écueils.

- **La Découverte du site dunaire :**

⇒ Le Site Dunaire forme globalement un cordon littoral fragile.  
La longueur à desservir (d'une trentaine de Kilomètres) nécessite une approche, non seulement technique, mais aussi environnementale, par la qualité du paysage traversé.

La création d'un cheminement bien encadré et traité doit permettre :

- de supprimer des pratiques de passage tous azimuts et donc de détérioration de la dune (canaliser les 2 roues),
- de mettre en place des mesures d'accompagnement (signalétique, informations sur le milieu, accès aux plages, accès à des circuits de découverte, etc...),
- de constituer une première tranche fonctionnelle le long du littoral, en complémentarité avec les sentiers pédestres littoraux (et de faire jonction avec d'autres circuits)
- de développer des produits touristiques, mais aussi permanents sur un secteur trop souvent condamné à une vision "estivale".

- **Que faut-il ?**

⇒ Des infrastructures : le principe de base est d'éviter des créations nouvelles chaque fois que possible. Pour cela, des repérages ont été faits de GAVRES à QUIBERON

- de pistes existantes (exemple ETEL - Kerhilio) à conforter et améliorer (dans le respect de la dune),
- de passages à transformer en pistes,
- de chemins d'exploitation à faible fréquentation permettant une certaine cohabitation,
- de voies communales ou départementales où il peut être intéressant de marquer la séparation entre la voiture et le vélo.

⇒ Une Signalétique : Elle a un effet déterminant puisque c'est à la fois le fil conducteur et la signature la plus visible de la qualité. Elle doit s'intégrer au site (Inscrit, Classé, NDs).

La signalétique comprend :

- les panneaux avec la marque ostensible, sous forme de pictogramme, du vélo,
- le jalonnement à chaque carrefour (guider ...),
- les circuits avec un jalonnement repérable,
- des relais "informations services".

- **Des possibilités de gestion et d'exploitation raisonnables :**

⇒ Des structures d'accompagnement destinées à

- l'accueil, l'acheminement, le garage du 2 roues
- la valorisation des lieux, l'information sur le patrimoine local.

⇒ Des actions de communication et de promotion du produit et de ses avantages.

## Les Propositions

⇒ La visite de réalisations :

Certains Elus sont venus à BELLE ILE découvrir les 2 premières tranches du programme 2 roues du District, réalisées ou en cours de réalisation par la D.D.E. (programme quinquennal de 120 Kms avec maillages complets de l'île en 2001).

D'autres visites pourraient se faire : Presqu'île de Rhuys - Ile de Ré - Marais Poitevin - Gironde, où se sont développés des Plans Vélo.

⇒ La constitution d'un groupe de travail spécifique à l'élaboration et au suivi de cette action "O.G.S. Vélo" comprenant tous acteurs concernés dont par la protection du milieu et par la promotion côtière.

Le G.T. peut être piloté par la D.D.E. qui a déjà œuvré aux prémices de cette action :

- en réunissant les Propriétaires fonciers publics,
- en approchant un tracé possible à partir de reconnaissances précises sur le terrain.

⇒ Un ensemble d'objectifs concrets :

a) un chiffrage approché de l'opération en termes d'infrastructures et de signalétique pour l'inscription à un dossier programme O.G.S. ou autres programmes subventionnés.

Objectif affiché → Décembre 1998.

b) un phasage de tranches fonctionnelles sur une durée à définir (5 ans - 10 ans ?),

c) une expérimentation 1999 pour valeur de test grandeur nature sur un tronçon prédéfini.

Ceci nécessite bien-sûr une adhésion sans faille des 7 Communes, mais également des Partenaires Associés.

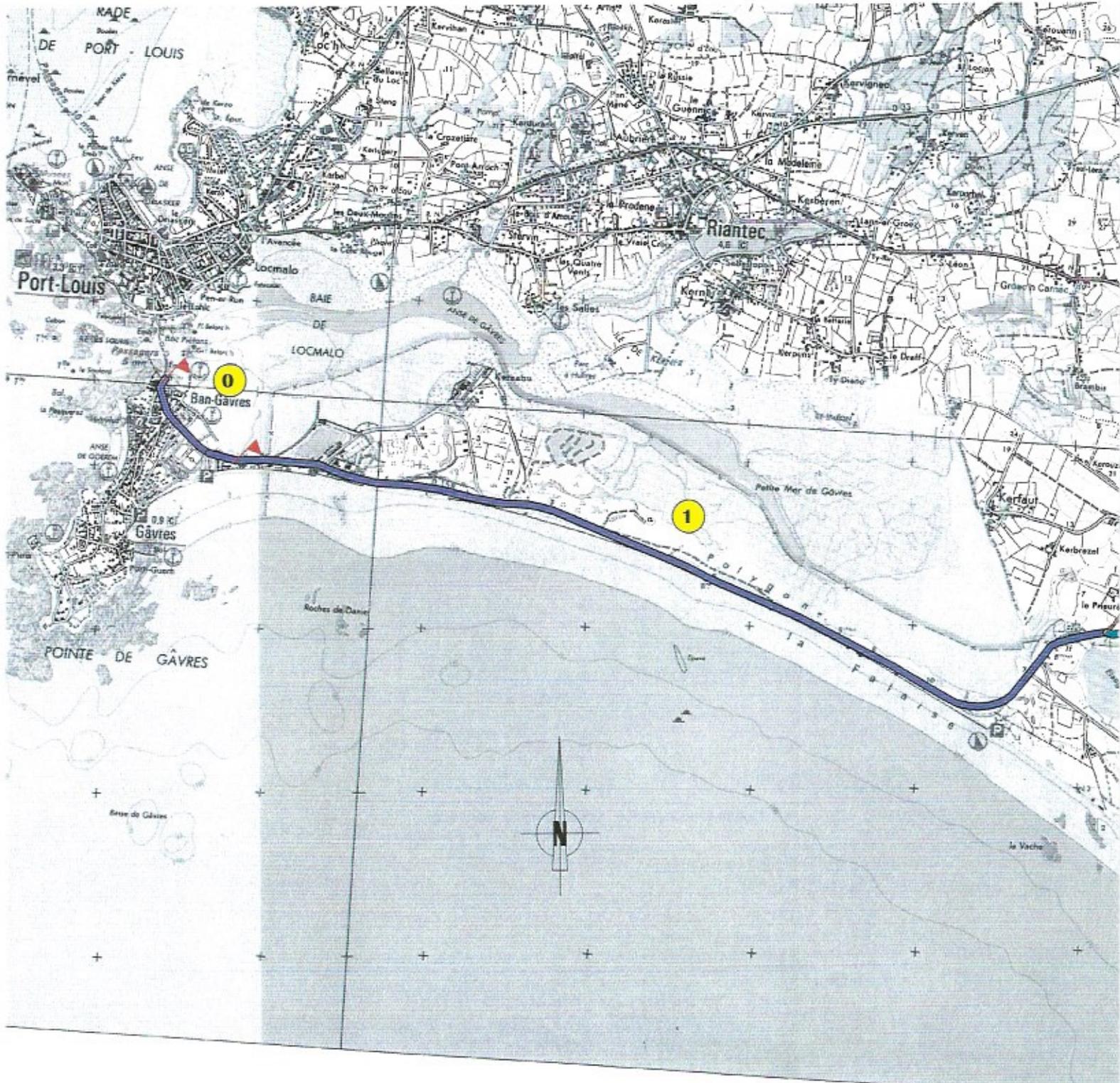
L'offre sera jugée par sa cohérence et par l'atteinte ou non des objectifs, ou plutôt du double objectif tracé, c'est à dire :

- un mode alternatif de déplacement,
- un itinéraire privilégié de découverte.

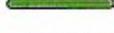
LE SUBDIVISIONNAIRE ,

M. OGER

# PROJET d' ITINER



**TYPE de REVETEMENT**

-  Bicouche
-  Enrobés
-  Empierrement
-  Sable
-  Stabilisé

**VARIANTE ITINERAIRE**

-  Itinéraire en Option

0 à 16 : 14,7 Km.

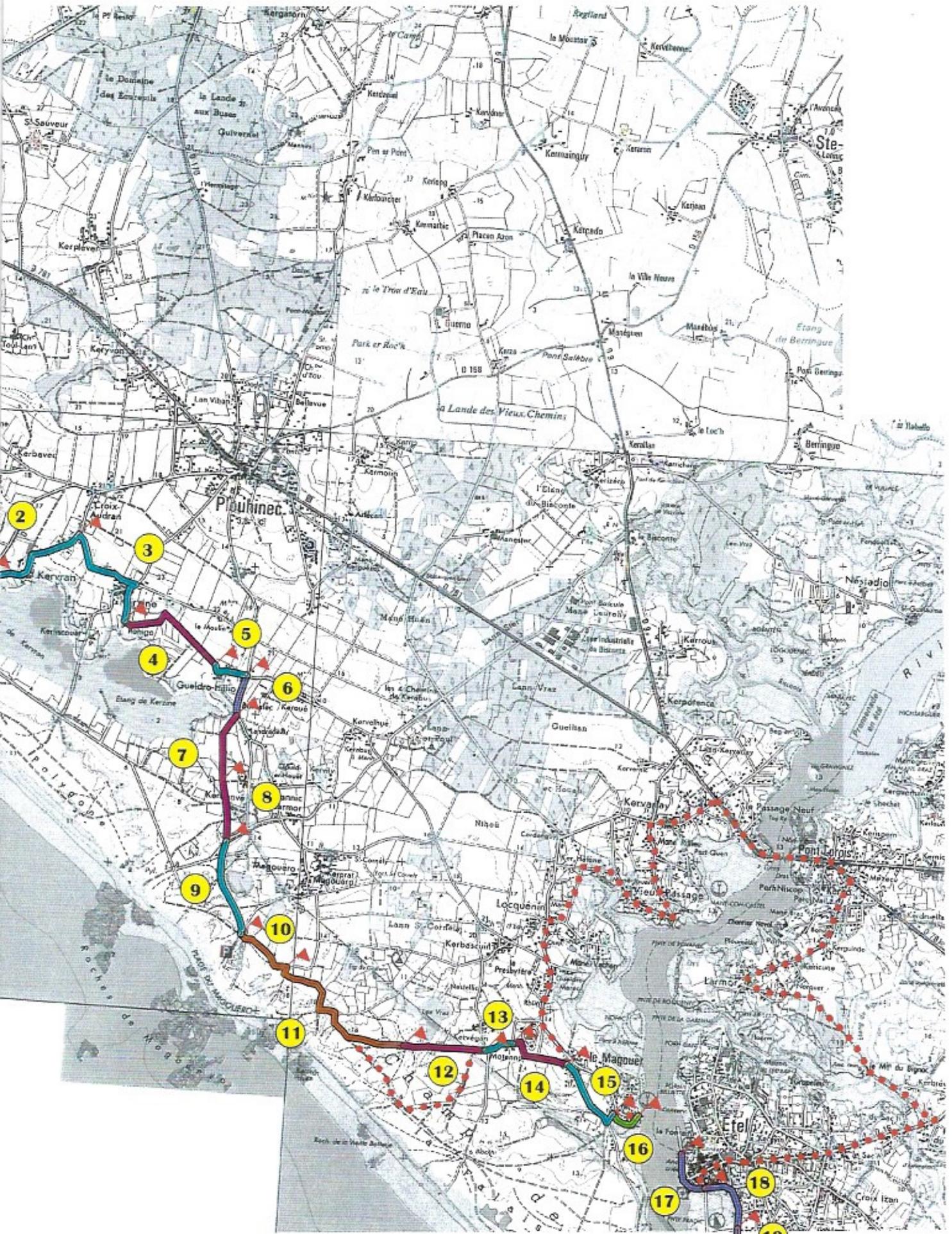


Source BD Cartho / I.G.N

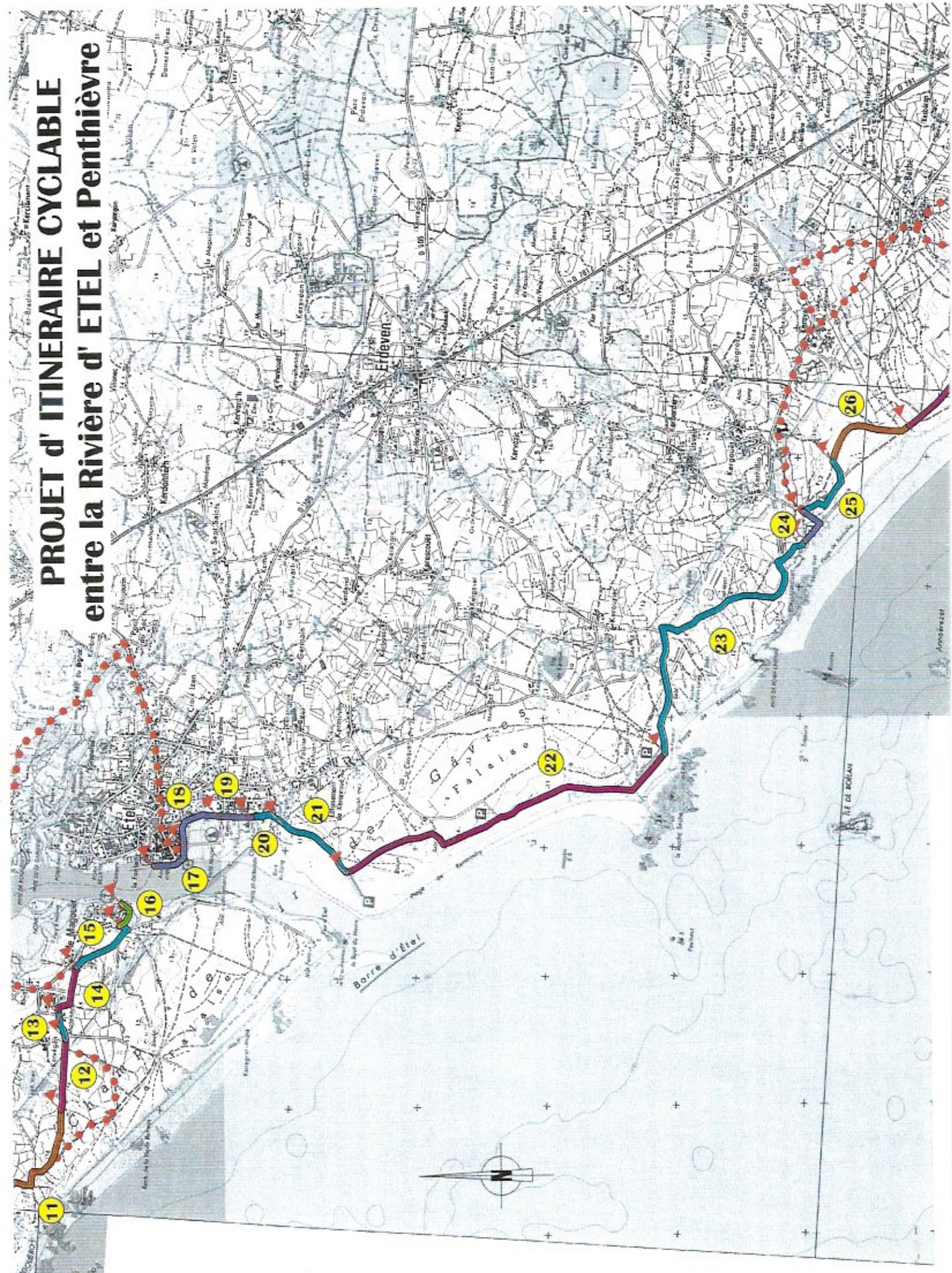
JUILLET 1998



# AIRE CYCLABLE entre GAVRES et la Rivière d' ETEL



# PROJET D'ITINERAIRE CYCLABLE entre la Rivière d' ETEL et Penthièvre



17 à 37 : 17,7 Km



Source BD Cartho / I.G.N  
JUILLET 1998

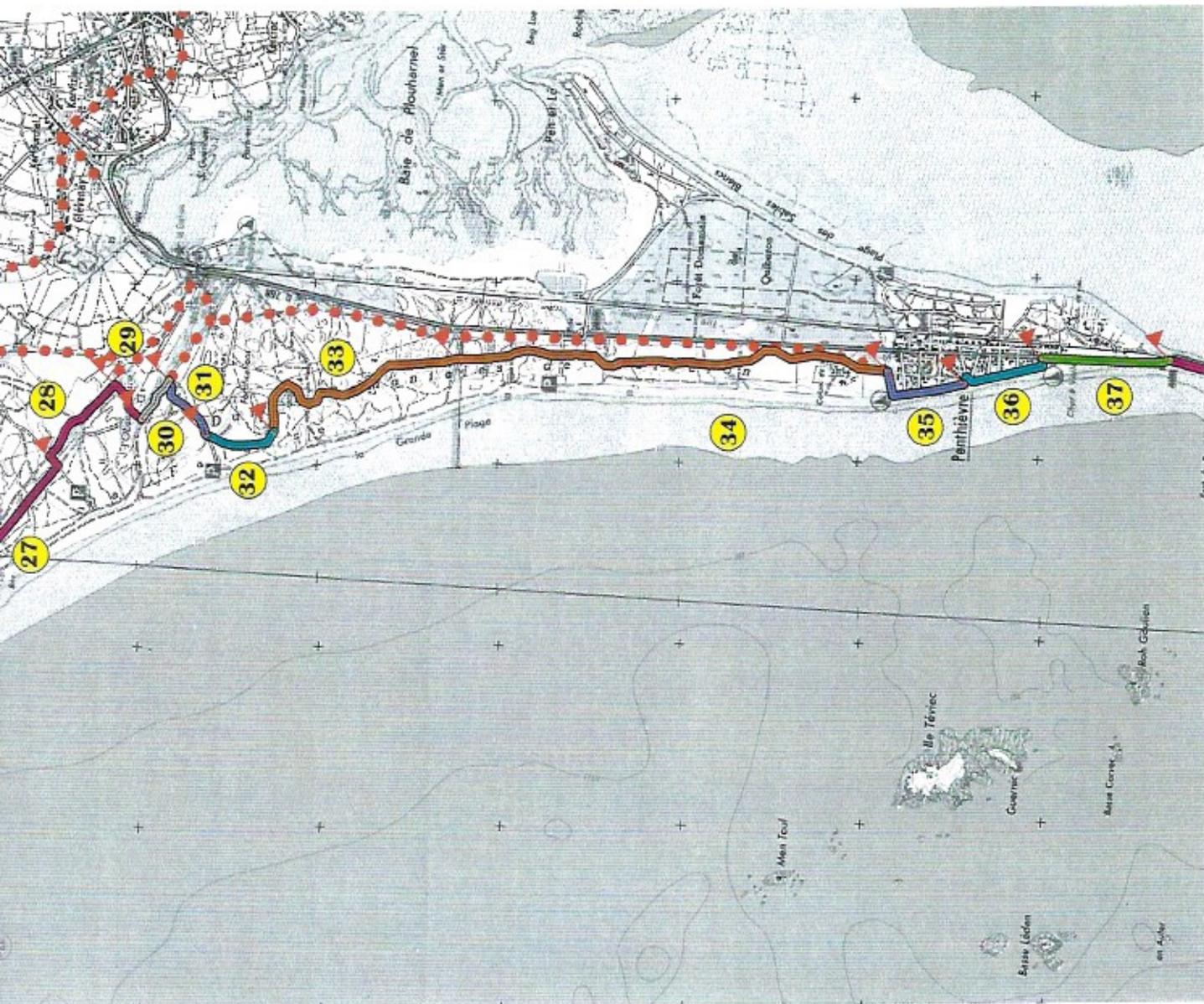


**Type de REVETEMENT**

- Béton
- Bicouche
- Enrobés
- Empierrement
- Sable
- Stabilisé

**VARIANTE ITINERAIRE**

- Itinéraire en Option



# PROJET d'ITINERAIRE CYCLABLE entre Penthièvre et Port Haliguen

de 0 à 58 : 48 km. ] Total: 60 km.  
de 58 à 80 : 10 km.

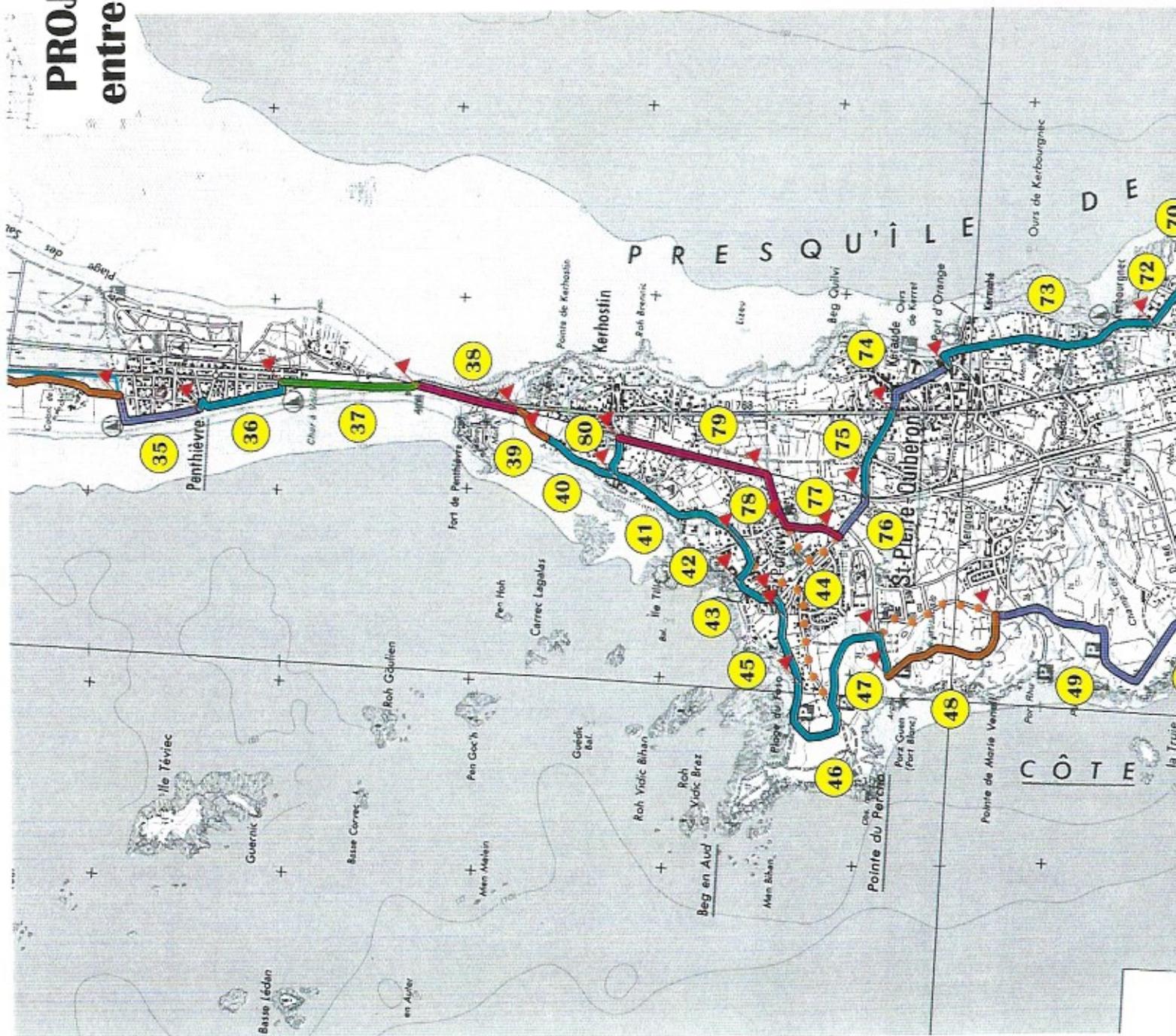
38 à 56 : 12 km

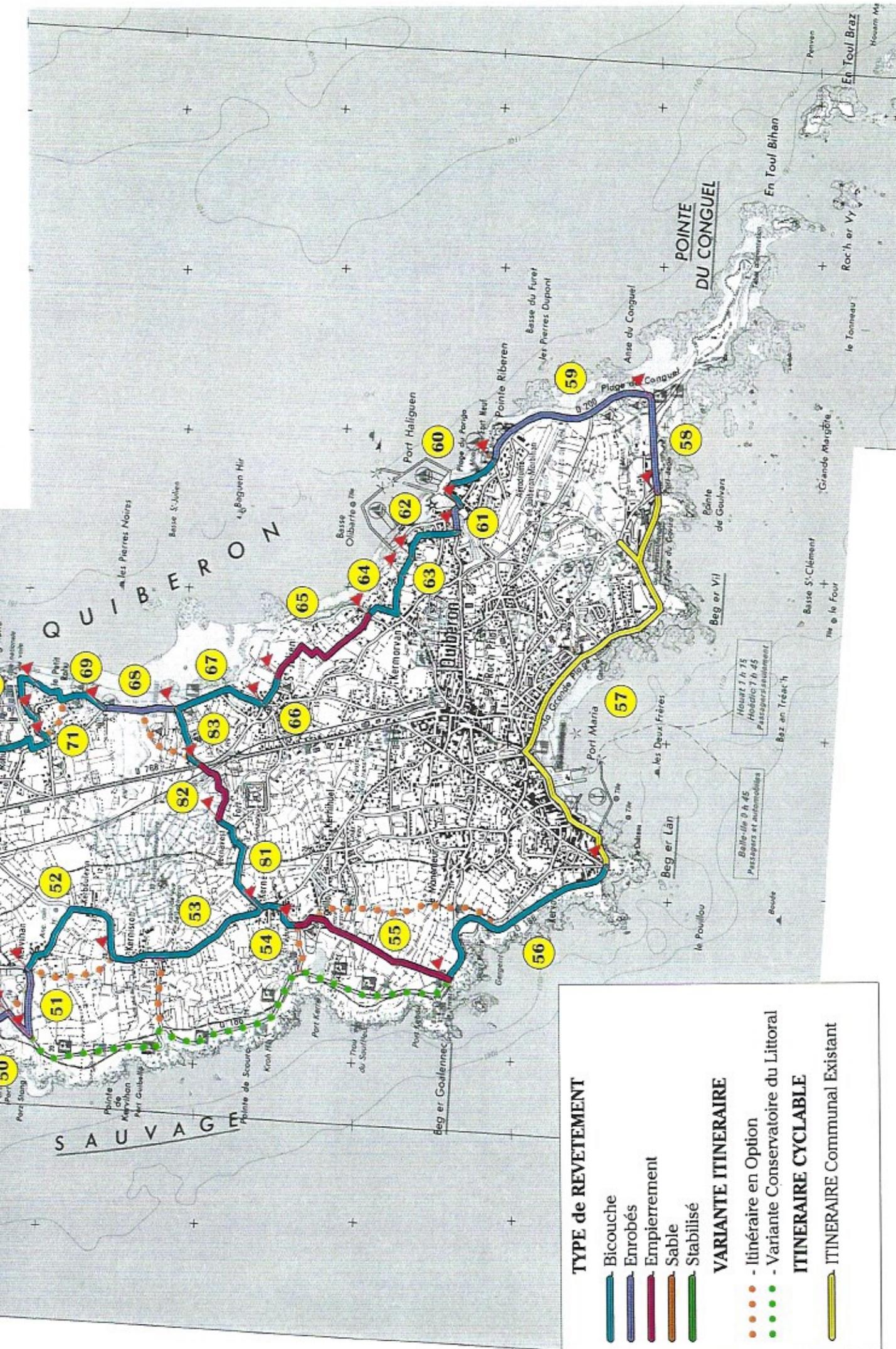
56 à 58

58 à 80 : 10 km.



D.D.E  
MORBIHAN  
SPAT / EST  
Source BD Cartho / I.G.N





**TYPE de REVETEMENT**

- Bicouche
- Enrobés
- Empierrement
- Sable
- Stabilisé

**VARIANTE ITINERAIRE**

- - Itinéraire en Option
- - Variante Conservatoire du Littoral

**ITINERAIRE CYCLABLE**

- ITINERAIRE Communal Existant

Hourat 1 h 15  
Hourat 7 h 45  
Passagers et automobiles

Baie de 0 h 45  
Passagers et automobiles

Baz en Tréar'h

le Poufflou

Beg er Lan

les Deux Frères

Beg er Vil

Benne de Goulgars

Grande Margrife

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne

le Tonneau

Roch'er Vy

En Toul Bihan

En Toul Braz

Houarn Ma

Penne